

Mairie de



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES SEANCES DU 5 MARS 2013**

33 rue de Curzay  
17230 LONGEVES

L'an deux mil treize, le mardi 5 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : M. BLANCHARD Patrick, M. LECORGNE Dominique, M. BERTHELOT Philippe, Mme BOUTIN Marlène, Mme CRAMAIL Audrey, M. FERRET Bruno, Mme LEGER Jacqueline, M. MACAUD Claude, M. MEMON Stéphane, Mme METRAS Mireille et Mme THIERY Carole,

Absents : M. GUILLOTON et Mme RETAIL

Secrétaire de séance : Mme Carole THIERY

**Délibérations**

Le conseil municipal

- a élu, à bulletins secrets, M. Claude MACAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint

- a fixé le taux des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de 2<sup>ème</sup> adjoint au maire à 5.95 % de l'indice 1015, soit 226,19 euros brut au 01/03/2013.

-----

L'an deux mil treize, le mardi 5 mars à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : M. BLANCHARD Patrick, M. LECORGNE Dominique, M. BERTHELOT Philippe, Mme BOUTIN Marlène, Mme CRAMAIL Audrey, M. FERRET Bruno, Mme LEGER Jacqueline, M. MACAUD Claude, M. MEMON Stéphane, Mme METRAS Mireille et Mme THIERY Carole,

Absents : M. GUILLOTON et Mme RETAIL

Secrétaire de séance : Mme Carole THIERY

**Délibérations**

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- décide de demander une dérogation au Directeur académique pour reporter la mise en œuvre du décret 2013-77 à la rentrée scolaire 2014

- accepte qu'une convention de rétrocession soit signée avec GPM Immobilier pour l'incorporation des équipements et ouvrages communs du nouveau lotissement « les Mésanges » dans le domaine public communal et autorise le maire à signer ladite convention

- décide de fixer le montant du fermage du terrain de la Beloterie à 109,93 € à l'hectare soit 220,40 € annuels pour 2 ha 00 a 50 ca

- décide de porter le temps de travail de Mme CHARLES Frédérique à 31 heures par semaine à compter du 1er mars 2013

**Questions diverses**

Décès de Mme SIMMONNET, 90 ans

- Pâques, invitation des enfants

- Fête du 14 juillet

- Préparation du budget

- Vide-grenier le 16 juin 2013

- Réunion commission voirie

*Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

Le 8 mars 2013

Le Maire,

Patrick BLANCHARD